



École Alphonse-Desjardins
6600, rue Lemay
Montréal (Québec) H1T 2L7
Téléphone (514) 596-4868

Conseil d'établissement de l'école Alphonse-Desjardins
Procès-verbal de la réunion du 26 avril 2018

Parents : Luc Bélair, Nadia Godin, Nacima Hamrioui, Samar Amara, Daniel Kirouac
Sont absents : Karima Aourtilane, Nathalie Lavertue
Enseignants : Brigitte Côté et Patrycja Swierzynska
Employée du service de garde : Chantale Robert
Direction adjointe : Jacinthe Brault
Directrice par intérim : Karine Groleau

1. Ouverture de l'assemblée à 18h45

Prise des présences et vérification du quorum, présentation de Mme Karine Groleau, directrice remplaçante.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout :

- Point 3 : Présence de parents, période de 15 minutes accordées pour s'exprimer
- Point 4.1.1 : utilisations des locaux et immeubles
- Point 5.1 : information de la direction : plan d'engagement vers la réussite
- Point 5.1.1 : reddition de compte voyage Boston
- Divers : moyen de communication

Proposé par M. Luc Bélair appuyé par Mme Chantale Robert.

3. Parents présents : Mme Annie Dupras, Mme Meriem Bouab et M. Mohammed Chanef.

Les principaux points soulevés par les parents présents sont le manque d'information donné aux parents concernant la réorganisation de l'école, le fait qu'ils n'ont pas été contacté et qu'ils ont été mis devant le fait accompli, que la situation n'est pas dans l'intérêts des enfants, questionnement sur les frais du services de garde pour les fratries qui seront séparées, le manque de respect de la direction et le manque de transparence, que chacun se lance la balle mais personne ne donne de réponses.

La directrice informe les parents qu'elle a noté les questions et qu'ils seront informé prochainement sur leur questionnement.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 février 2018 et du 21 mars 2018

22 février 2018 correction au point : plan de lutte contre l'intimidation à revisiter : les questionnaires QES sont en cours présentement auprès des enfants et du personnel

Proposé par Mme Nacima Hamrioui appuyée par Mme Brigitte Côté.

5. Dossiers

5.1 Dossiers de décisions

5.1.1 Utilisation des locaux et immeubles

L'article 93 est lu par M. Bélair. Mot de Mme Groleau en lien avec l'article 93. Mme Groleau explique que son interprétation de la loi est différente de celle apportée par les membres du CÉ Elle explique, après avoir vérifié auprès des avocats de la CSDM, que cet article de loi ne définit pas clairement ce qu'il entend par « répartition des locaux ».

Par la suite Mme Groleau nous dit qu'elle a préparé un libellé et que si nous désirons voter sur ce libellé nous en avons l'occasion. M. Bélair approuve cette demande. Mme Groleau nous fait la lecture de la décision de Mme Côté et explique que cette décision est prise en considération avec les valeurs de la CSDM qui se veulent d'inclusion (voir Annexe). M. Bélair demande le vote secret. Le vote est alors de 6 pour et 1 contre. M. Samar se lève de l'assemblée et donne sa démission.

5.1.2 Budget 1000\$

Proposition de coaching familial par un professionnel pour le soutien aux parents. M. Bélair dit qu'il va s'informer au comité de parents car il sait qu'ils ont une banque de spécialistes pour des rencontres.

La décision est donc reportée à la prochaine réunion.

5.1.3 Règles de conduite et mesures de sécurité 2018-2019

M. Bélair soulève le point qu'il devrait y avoir un consensus entre les 2 bâtisses pour le point 16 concernant l'habillement, rien à changer sur le point dans le code de vie mais plutôt au niveau des communications des professeurs et du service de garde. Mme Brigitte et Mme Patrycja explique ce que grossière impolitesse veut dire

Proposée par Mme Chantale Robert appuyée par M. Luc Bélair.

5.1.4 Grille matière 2018-2019

Proposée par Mme Brigitte Côté appuyée par Mme Chantale Robert.

5.1.5 Soirée des bénévoles

La soirée des bénévoles est également remise au CÉ du 6 juin car le recensement n'est pas terminé et la date est très rapprochée pour envoyer les invitations.

Proposée par Mme Patrycja Swierzynska appuyée par Mme Chantale Robert

5.1.6 Changement de date prochain CÉ

La date pour le prochain CÉ sera le 9 mai plutôt que le 10 car Mme Groleau ne peut être présente le 10.

Proposée par M. Luc Bélair appuyé par Mme Nacima Hamrioui

5.1.7 Cours d'échec

Point remis pour la prochaine réunion. Attendons d'avoir le prix de M. Delagrave ainsi que ce qui reste comme montant dans le fond 4.

6. Information sur la vie de l'école

6.1 Information de la direction

Plan d'engagement vers la réussite : Mme Groleau explique le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et nous fait part que le projet éducatif devra être rédigé et approuvé par le CÉ d'ici le 30 juin 2019. D'ici là, les membres du CÉ peuvent commenter le plan d'engagement. Elle passe brièvement en revue le document de la commission scolaire. Le document ainsi que le lien ~~site~~ internet sera envoyé par Mme Nadia Godin.

6.1.1 Exercice de confinement

L'exercice de confinement sera fait lorsqu'il y aura ouverture de la nouvelle partie, possiblement l'année prochaine. Les mesures d'urgence seront également revues.

6.1.2 Robotique

Début de l'activité robotique, les élèves adorent ça. Pour l'instant ce sont les étudiants de 5^e et 6^e qui en bénéficient mais graduellement l'activité s'étendra aux autres niveaux. Le second chèque est prêt à la caisse.

6.1.3 Photo scolaire

La photo scolaire sera le 24 octobre. Mme Côté a avisé la compagnie des points à améliorer soumis par le CÉ.

6.1.4 Campagne de financement

La soirée cinéma fut un succès : 1064.40\$. Il est suggéré de mettre le kiosque de ventes plus loin de l'entrée, de faire plus d'un kiosque pour éviter les longues files d'attente et de faire de meilleures indications pour les locaux de films.

Les chandeliers ont rapportés : 184.55\$

La campagne perfection : 3750,00\$

Prochaine campagne : activité zumba à l'annexe, les billets sont présentement en vente au coup de 5\$.

6.1.5 Plan de lutte contre l'intimidation

En cours, compilation à partir du 30 avril pour élaborer par la suite un plan de lutte viable et réaliste.

6.1.6 Recensement des bénévoles

Bianca, la secrétaire d'A-D, a presque terminé le recensement.

6.1.7 Reddition de compte Boston

Mme Groleau a certaines informations mais il lui manque les détails, elle va s'informer des détails manquants et nous en reparler lors du prochain CÉ. Il manquerait un montant de 1564,60\$.

6.2 Informations des enseignants

Il y a un comité formé de 4 parents pour s'occuper de la fête des finissants des 6^e. La date retenue est le 15 juin de 18 :00 à 21 :00, aimeraient avoir un montant pour financer la fête. La décision sera prise lors du prochain CÉ si les fonds sont disponibles.

Semaine du français à l'école

Sondage pour un duathlon : course-vélo mi-juin

6.3 Information du délégué au comité de parents

Information relative au mécontentement des parents sur la façon dont l'information leur a été communiquée concernant l'organisation scolaire.

- Adoption de plusieurs résolutions : installations de roulottes-respect des normes,
- chargement de la neige : s'assurer qu'il n'y a pas de chargement devant les entrées des élèves et commencer par les débarcadères d'élèves.

Comité secondaire : changer les horaires des étudiants du secondaire en les faisant commencer plus tard le matin.

Élection scolaire : demande au gouvernement de fixer une date.

7. Divers

Moyen de communication : un rappel de répondre rapidement au courriel et de faire répondre à tous.

8. Points pour la prochaine réunion

Budget 1000\$

Cours d'échec

Reddition de compte voyage Boston

Soirée des bénévoles

Budget fête des finissants

9. Levée de la séance

La séance est levée à 21 :25



Nadia Godin
Présidente du CÉ



Karine Groleau
Directrice par intérim

Annexe

Proposition

CONSIDÉRANT que la politique de la réussite éducative du ministère de l'éducation et le plan d'engagement vers la réussite éducative de la CSDM place l'inclusion au centre de leur vision du milieu scolaire;

CONSIDÉRANT qu'un rassemblement par groupe d'âge favorise les échanges professionnels, les projets, le décroïsonnement et les différents passages;

CONSIDÉRANT que l'école doit offrir un milieu de vie stimulant et riche de l'expérience des autres cultures et de la différence;

CONSIDÉRANT que l'école doit offrir à tous les élèves un service de qualité, qu'ils soient ou non de notre quartier;

Il est proposé que l'utilisation des locaux de classe de l'école Alphonse-Desjardins (pavillon du 6600 rue Lemay) et Annexe (6550, 39^e avenue) soient utilisés tous les deux à des fins d'enseignement (à l'exception de certains locaux pour le service de garde) pour les élèves du régulier, de l'accueil et de l'adaptation scolaire et ce, dans l'intérêt de tous les élèves de l'école, conformément à l'article 64 de la LIP.

Plus précisément :

Pavillon principal (rue Lemay)

Maternelles, 1^{re}, 2^e et 3^e année du secteur régulier (11 groupes)

1^{er} cycle du secteur de l'accueil (3 groupes)

1^{er} cycle du secteur de l'adaptation scolaire- TSA (2 groupes)

Annexe (39^e avenue)

4^e, 5^e et 6^e année du secteur régulier (6 groupes)

Maternelle, 2^e et 3^e cycle du secteur de l'accueil (5 groupes)

2^e et 3^e cycle du secteur de l'adaptation scolaire – COMM (2 groupes)

